

versel organisé sous la forme de l'Etat, non de l'Etat tel qu'il est aujourd'hui, mais de l'Etat parfaitement religieux et chrétien.

En d'autres termes : l'Eglise, selon Rothe, en ne voulant être qu'une communauté purement religieuse, prétend à l'impossible, ou que toute communauté n'existe que sur la base d'un élément extérieur, et que l'Eglise ne peut manifester au dehors les éléments de piété qu'elle renferme qu'en empiétant sur le domaine de l'Etat. D'un autre côté, comme l'Etat est une association qui a pour but la perfection de la vie morale de l'humanité, et qu'en outre la moralité accomplie implique nécessairement la piété positive, il est certain que l'Etat parfait comprend l'Eglise et la rend inutile, il est évident que l'Eglise est destinée à s'engloutir dans un Etat universel qui, embrassant tous les Etats particuliers, les réunira en un immense organisme à la fois politique, moral et chrétien.

Supposer que la perfection idéale de l'organisation de l'humanité doive amener l'absorption de l'Etat par l'Eglise, ce serait vouloir, selon Rothe, qu'une manifestation particulière de la vie humaine engloutisse la totalité des manifestations de notre activité. Regarder l'Eglise et l'Etat comme deux organisations destinées à coexister même alors quand le développement de l'humanité sera consommé, ce serait croire à une perfection sans unité, ce serait penser que l'Etat qui ne serait pas religieux n'en mériterait pas moins le titre d'Etat accompli, ce serait prétendre que l'Eglise qui n'aurait pas encore pénétré de son esprit divin la vie humaine tout entière pourrait néanmoins être saluée du nom d'Eglise parfaite. Supposer enfin que, lors de l'accomplissement des temps, l'Eglise et l'Etat s'uniront pour former un organisme inconnu jusqu'aujourd'hui, et auquel nous donnerions, par exemple, le nom de Royaume de Dieu, ce serait oublier que l'Eglise,